RESSOURCES JEUNESSE DE SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021-2022

Appartements supervisés et administration

1550, ÉLIZABETH, SAINT-LAURENT, (QUÉBEC) H4L 5N7 Tél. : (514) 748-0202 Fax : (514) 747-3883

Maison d'hébergement

1410 O'BRIEN, SAINT-LAURENT, (QUÉBEC) H4L 3W4

www.rjsl.ca

RESSOURCES JEUNESSE DE SAINT-LAURENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	4
L'ÉQUIPE DE RJSL 2021-2022	5
HISTORIQUE D'HIER À AUJOURD'HUI	6
LA MISSION de RJSL	9
NOS SERVICES	10
QUI SONT CES JEUNES EN DIFFICULTÉ ?	11
RAPPORT STATISTIQUE 2021-2022	12
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023	21
PERSPECTIVES	23
IMPLICATION DE RJSL	24
CONCERTATION ET REPRÉSENTATION	25
DONATEURS ET BAILLEURS DE FONDS	26

Les Auberges du coeur — Le Regroupement

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent est fière d'être membre des Auberges du Cœur.

Les jeunes qui y entrent s'en sortent !

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Saint-Laurent, 7 juin 2022

Mesdames, messieurs, membres de la corporation de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent (RJSL), donateurs, donatrices et bailleurs de fonds,

Si la dernière année nous a montré une chose, c'est la capacité d'adaptation dont nous savons faire preuve. En effet, avec les multiples confinements et déconfinements, les changements aux mesures sanitaires, la gestion des cas de COVID-19 ou de symptômes apparents, le développement de nouvelles pratiques selon les réalités changeantes des jeunes, la pénurie de main d'œuvre et les défis de recrutement, l'équipe de RJSL a su faire preuve, tout au long de l'année 2021-2022, d'une grande flexibilité afin de maintenir les services.

Effectivement, nous sommes fiers d'avoir su maintenir nos services, sans rupture, depuis le début de la pandémie. Si le passé est garant de l'avenir, nous avons pu constater à quel point nous pouvons compter sur une équipe forte et résiliente, qui sait se supporter et s'entraider dans les moments difficiles. À cet égard, les membres du Conseil d'Administration tiennent à souligner le travail exceptionnel accompli par tous les membres du personnel. Dans la continuité d'un des axes de la planification stratégique, soit d'améliorer le bien-être des employés, la situation financière permet ainsi de bonifier certaines conditions de travail afin de favoriser la rétention et la mobilisation.

Entre autres, un bonus a été versé aux employés réguliers de l'organisme, les congés maladie ont été bonifiés afin qu'ils puissent prendre soin de leur santé, les horaires de l'équipe de la maison d'hébergement ont été revus de manière équitable et les échelles salariales ont été révisées pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

Aux jeunes de RJSL, qu'ils vivent à la maison d'hébergement, aux appartements supervisés ou parmi les anciens qui utilisent les services du post-hébergement, il nous faut souligner leur grande résilience. Déjà qu'ils traversent des situations difficiles, alors quand leur milieu de vie doit adapter des mesures plus contraignantes pour les suivis ou tout simplement la vie en générale, nous constatons à quel point cela a des conséquences sur leur bien-être. Nous reconnaissons qu'ils ont su faire preuve d'une grande force de caractère dans toute ces situations.

Nous cherchons continuellement à nous améliorer et à développer des pratiques qui permettent aux jeunes de se retrouver dans un milieu serein et sécuritaire qui permettra d'y trouver ce qu'ils ont besoin, soit un répit d'un milieu difficile, un temps pour accomplir un projet tel un retour aux études, du support alimentaire, ou même juste une jasette avec un.e intervenant.e. Nous tenons à offrir un environnement dans lequel les jeunes se sentent bien, confortable, chez eux.

A cet effet, la prochaine année verra des rénovations d'envergure débuter à la maison d'hébergement. Il est plus que temps de mettre à niveau le bâtiment dont certaines parties sont en fin de vie utile. Si des fermetures sont à prévoir, nous travaillerons à en minimiser le plus possible les impacts sur nos services et les jeunes.

Nous profitons de notre rapport d'activité pour remercier tous nos bailleurs de fonds, partenaires communautaires et institutionnels, bénévoles, tous nos anciens et nouveaux employés : toutes ces personnes qui, de près ou de loin, nous permettent d'accomplir notre mission. Notre approche d'intervention en est une qui met de l'avant l'approche globale et notre communauté reflète cette même approche : c'est pourquoi nous travaillons tous ensemble au bien-être des jeunes !

Lucie Gérin, CRHA, RCC
Présidente du Conseil d'Administration

Sébastien Lanouette
Directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Lucie Gérin	Présidente
Élyse Théorêt	Vice-Présidente
Claire Allard-Dansereau	Secrétaire
Sandrine Martin	Trésorière
Jessica Jauvin	Administratrice
Mélissa McYntire	Représentantes des employés
Samir Bérard-Zamor	Représentant des Jeunes
Sébastien Lanouette	Directeur général

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 8 reprises en 2021-2022.

L'ÉQUIPE DE RJSL 2021-2022

Personnel Régulier :

Nom des employé(e)s	Titres
Patrick Blais	Intervenant psychosocial
Guy Goderre	Intervenant psychosocial
Mélissa McIntyre	Intervenante psychosociale
Daphné Faustin	Intervenante psychosociale
Jeffrey Louis-Jacques	Intervenant psychosocial
Cassandra Michaud	Intervenante psychosociale
Jade Ho-Latreille	Intervenante psychosociale
Laurence Bastille	Intervenante de nuit
Sarah Kholkhal	Intervenante de nuit
Guillaume-René Lalumière	Intervenant de nuit
Hugues Dextra	Intervenant de nuit
Élisabeth Buchhalter	Intervenante/Animatrice carrière-été
Jeanne Marcil	Intervenante/Animatrice carrière-été
Jean-Marie Lamothe	Intervenant post-hébergement
Marie-Claude Farmer	Intervenante post-hébergement
Michel Cormier	Concierge
Véronique Mondion	Coordonnatrice des activités et de l'administration
Sylvain Turcotte	Directeur des Services de l'Hébergement
Sébastien Lanouette	Directeur Général

Personnel sur appel

Nom des employé(e)s	Titres
Lydia Hébert-Tremblay	Intervenante sur appel
Evelyne Adam-Caron	Intervenante sur appel
Jessica Jauvin	Intervenante sur appel
Joanne Seenivasagam	Intervenante sur appel
Camille Bourdeau	Intervenante sur appel
Louis-François Labelle	Intervenant sur appel
Annie-Kym Trahan	Intervenante sur appel
Ricardo José Leon	Intervenant sur appel
Émilie Garneau	Intervenante sur appel
Nixon Sévère	Intervenant sur appel
Myriam St-Germain	Intervenante sur appel
Alex Morel-Ostigny	Intervenant sur appel
Amiina Benkada	Intervenante sur appel

HISTORIQUE D'HIER À AUJOURD'HUI

À l'occasion de cette **37ième année d'opération**, un bref survol historique de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent rappellera le cheminement ainsi que les développements majeurs de la maison d'hébergement et de dépannage pour jeunes en difficulté.

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent est l'aboutissement d'un processus de concertation réunissant les principaux intervenants jeunesses de la communauté. Ces derniers, pour la plupart membres du Comité d'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes Adultes, en collaboration avec des professionnels œuvrant auprès d'adolescents, témoignèrent au printemps 1983 de leur préoccupation commune quant aux problèmes des jeunes en difficulté.

Le printemps 1987 fut la phase pragmatique et concrète de l'implantation de la maison d'hébergement. Nous étions déjà soutenus par Emploi et Immigration Canada et subventionnés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. En décembre de cette même année, il s'agissait d'établir et de fixer la politique interne de même que l'aménagement de la maison. Puis, en **janvier 1988, Ressources Jeunesse de Saint-Laurent ouvrait ses portes.**

À l'hiver 1990, RJSL devient officiellement membre du Regroupement des Maisons d'Hébergement Jeunesse du Québec. En février 1990, nous avons fait l'évaluation des outils et du code de vie de la maison, et nous avons ouvert **cinq lits d'hébergement en permanence**.

Tout au long de cette même année, nous avons entamé des discussions et des démarches en vue d'une relocalisation ou d'un projet d'achat-rénovation afin d'assurer une stabilité à l'organisme et **d'augmenter la capacité d'accueil à neuf places**. Nous avons ainsi répondu à nos objectifs de départ, soient : héberger de jeunes femmes et hommes, des mineurs et des majeurs, et ce, afin de mieux répondre aux besoins des jeunes sans-abri.

Le 19 avril 1991, RJSL fermait temporairement ses portes pour fins de construction. Notre projet devenait réalité. Du 1er avril au 19 août, date de réouverture de la ressource aux jeunes sans-abris, pratiquement tout le personnel était mis à pied temporairement. Cette période fut consacrée à la construction de notre nouvelle bâtisse, au projet de réaménagement et à repenser la philosophie et les outils d'intervention pour une capacité de neuf jeunes en hébergement.

Dès la réouverture, une réflexion s'amorçait pour **une intervention basée sur notre vie associative**, à savoir l'intégration des jeunes dans nos structures consultatives et décisionnelles et nos objectifs d'organisme communautaire. Cette phase fut parsemée de débats suscités par nos propres réflexions, par notre implication au sein du Regroupement des Maisons d'Hébergement Jeunesse du Québec et par la confrontation reliée à la réforme de la Santé et des Services sociaux.

Dès janvier 1992, considérant la conjoncture économique, l'augmentation de la demande d'hébergement et de soutien chez les jeunes sans-abris et la diminution de nos revenus, nous étions confrontés à la fermeture certaine de Ressources Jeunesse. Malgré nos efforts de diversification du financement en approchant des corporations, des communautés religieuses, des fondations et les différents paliers gouvernementaux, nous ne pouvions boucler notre année financière.

C'est **grâce au soutien de la Fondation des Auberges du Cœur**, sous la forme d'un prêt, que nous avons pu survivre jusqu'au 25 février 1992, date à laquelle nous faisions une conférence de presse pour sensibiliser la population à notre situation.

Cette initiative nous a valu l'appui d'une fondation et des instances provinciales et municipales. En mars 1992, la santé financière de RJSL était rétablie de façon temporaire.

L'année financière 1993-1994 de RJSL s'est démarquée par la recherche active de financement afin de combler un déficit de 33 694 $ de l'année précédente et de boucler le budget de l'année en cours. Confrontés aux diminutions drastiques des programmes d'employabilité fédéraux, nous avons maintenu l'équipe de travail au minimum et ralenti nos services en fonction de nos ressources.

En septembre 1997, un projet d'expansion quinquennal est adopté. Par souci d'améliorer la condition de vie des jeunes sans-abris, il est proposé d'offrir un suivi post-hébergement, des appartements supervisés, un programme d'employabilité et un service de références téléphoniques. La situation financière est stable et RJSL peut envisager d'offrir, avec l'aide de ses partenaires, plus de services. Nous avons donc proposé un cadre de séjour mettant en place diverses activités de connaissance de soi et d'apprentissage.

En février 2002, RJSL signe avec le Centre de Ressources Humaines Canada **un protocole d'entente relatif à la construction de 35 logements supervisés.** Le montant de cette subvention s'élève à 1,575 millions de dollars. **Le 4 mai** de la même année, le 1410 ouvre à nouveau après 2 mois de travaux de rénovation. RJSL **améliore la capacité d'hébergement à 12 places** grâce à une subvention de la Société d'Habitation du Québec.

Le 10 octobre 2003 débutent les travaux de construction de l'immeuble qui abritera 35 appartements supervisés. Cette réalisation est le fruit de nombreuses années de négociation avec les différents paliers gouvernementaux. **Ouvert depuis le 15 septembre 2004, l'immeuble du 1550 rue Elizabeth,** permet à 34 jeunes de vivre l'expérience et le support du post-hébergement.

Depuis 2005, RJSL cherche à consolider sa situation financière, organisationnelle ainsi que sa philosophie d'intervention. En effet, les besoins sont plus grands que jamais : RJSL est un des plus importants projets d'aide aux sans-abris au Québec avec ses 46 places d'hébergement.

Grâce à une équipe d'intervention et des bénévoles ayant à cœur le maintien des activités d'hébergement, d'accompagnement, de soutien et de références offertes aux jeunes en difficulté, RJSL poursuit sa mission de venir en aide aux jeunes en difficulté.

En 2009, un café internet d'insertion à l'emploi, le Caf St-Lo, ouvre ses portes au 1375, rue Grenet, dans le centre des loisirs de l'arrondissement de Saint-Laurent.

L'objectif général de ce Café Internet était le développement de l'employabilité chez les participants. Nous souhaitions outiller les jeunes de manière efficace pour permettre une bonne réinsertion sociale, pour développer leur capacité à faire des choix éclairés, d'atteindre leurs objectifs et d'avoir une vision à long terme.

En 2014, Ressources Jeunesse de Saint-Laurent met fin à l'expérience du Caf St-Lo. Les coupures de subventions et le manque d'investissement des partenaires ont fait en sorte que ce projet n'était plus soutenable pour l'organisme. Face au manque de financement qui risquait donc de déstabiliser RJSL, le conseil d'administration décida donc de fermer le Caf.

En 2016, nous avons créé, avec la Fondation Dufresne-Gauthier et le soutien de l'arrondissement de Saint-Laurent, un nouveau projet nommé « L'après RJSL ». Ce projet a permis l'embauche d'une intervenante à temps plein pour s'occuper du post-hébergement, soit d'accompagner les jeunes après leurs séjours parmi nous et ainsi, de garder des liens avec notre organisme. Les données, après deux ans, démontrent toute la pertinence de ce poste et en ce sens, le conseil d'administration a décidé de faire de ce projet un programme permanent de RJSL.

En 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 frappe. RJSL, comme d'autre organismes communautaires d'hébergement, est reconnu comme un service essentiel. Alors que le Québec est à l'arrêt, RJSL développe des nouvelles façons de travailler, cherchant à concilier la sécurité de son équipe et à préserver les séjours des jeunes en restant ouvert. L'équipe, dévouée, saura travailler sans relâche afin de trouver des façons de rester disponible pour les jeunes, qui eux-mêmes et elles-mêmes, voient leur situation se détériorer, que ce soit dû à l'isolement, à la perte de travail, à la détresse psychologique. Si, à ce jour, nous avons pu maintenir nos services sans interruption, c'est en grande partie grâce à l'équipe et son dévouement sans limite.

LA MISSION DE RJSL

Fondée en 1986, la Corporation de **Ressources Jeunesse de St-Laurent (RJSL) a pour mission d'offrir de l'hébergement avec soutien psychosocial à des jeunes en difficulté et/ou sans-abri.**

La fonction d'hébergement ne peut résumer à elle seule la nécessité de la ressource. Les jeunes que RJSL accueille ont subi une rupture plus ou moins grande avec la société et la plupart d'entre eux ne possèdent aucun réseau social. Ils ont tous à se réconcilier dans un domaine ou un autre avec le monde environnant.

RJSL offre un lieu pour briser l'isolement social, ainsi qu'un cadre de vie sécuritaire et rassurant afin de promouvoir l'autonomie indispensable à leur fonctionnement. Nous développons l'accessibilité des diverses ressources du milieu pour les jeunes, réalisons des activités d'éducation sur les thèmes qui les touchent, telle que la défense de leurs droits.

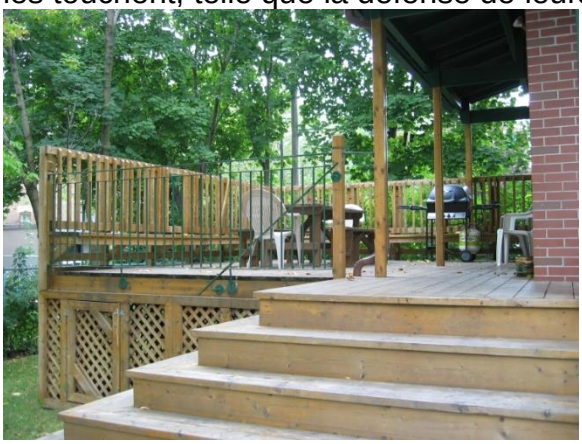

Maison d'hébergement au 1410 O'Brien, ayant une capacité d'accueil de 11 places, pour des séjours allant d'un jour à 6 mois.

Appartements supervisés du 1550 Élizabeth, ayant une capacité d'accueil de 34 places, pour des séjours pouvant aller jusqu'à 3 ans.

NOS SERVICES

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent offre :

1. ***Un service d'accueil, d'intégration et de références***
   Dans un premier temps, nous offrons aux jeunes :

- un service sept jours par semaine, 24 heures par jour;
- une réponse à des situations de crise;
- une ligne téléphonique 24 heures sur 24;
- une rencontre avec un intervenant dans les 24 heures;
- des références aux ressources habilitées à répondre à leurs besoins.

2. ***Un hébergement ou un dépannage***
   Dans un second temps, nous offrons un service d'hébergement d'une durée variable à des jeunes temporairement sans abri, c'est-à-dire :

- une réponse aux besoins fondamentaux d'urgence (toit, nourriture, hygiène);
- une démarche d'autonomie;
- des appartements supervisés (maximum de 3 ans).

3. ***Un transit vers l'autonomie***
   Nous offrons une alternative à la pauvreté et nous favorisons la valorisation et la réalisation d'objectifs menant à l'autonomie personnelle et financière, c'est-à-dire :

- supporter les jeunes en démarche de changement;
- développer une meilleure connaissance de soi et des autres;
- amener les jeunes à faire des choix et à les assumer;
- informer les jeunes sur différents thèmes spécifiques à leur réalité;
- tracer un projet à court terme pouvant s'inscrire dans un projet de vie à moyen ou à long terme;
- amener les jeunes à participer aux différents niveaux de fonctionnement de la maison;
- apporter des solutions aux situations immédiates.

4. ***Un développement communautaire***
   Nous proposons d'améliorer la condition de vie des jeunes, c'est-à-dire :

- travailler en concertation avec les organismes du milieu;
- participer à des débats publics sur la cause des jeunes;
- impliquer les personnes de la communauté dans des rapports d'entraide;
- adapter nos services aux nouvelles réalités des jeunes;
- développer des outils d'intervention collectifs;
- intégrer les jeunes dans nos instances consultatives et décisionnelles;
- trouver des alternatives avec les jeunes pour améliorer leur qualité de vie.

QUI SONT CES JEUNES EN DIFFICULTÉ ?

Il s'agit essentiellement de jeunes en situation de pauvreté et isolés, la plupart du temps mal outillés pour s'insérer et bien fonctionner dans la société. Peu scolarisés et avec peu de formations professionnelles, lorsqu'ils décrochent un emploi ils sont souvent mal payés ce qui contribue à entretenir le cercle vicieux dans lequel ils se trouvaient déjà. En conséquence, ces jeunes ressentent un mal-être, un sentiment d'incompétence et de dépendance, développent des problèmes physiques, mentaux et sont en perte d'autonomie.

Ces jeunes, souvent en conflit avec leur famille, sont sans support de la part de cette dernière et vivent en deçà du seuil de pauvreté. Ce sont des étudiants démunis financièrement et émotivement, des jeunes sans réseau de soutien. Ils se débrouillent seuls dans un contexte socio-économique où il y a peu de place pour eux.

Nous pouvons tracer, de façon générale, le chemin qui amène des personnes à l'itinérance : isolement, pauvreté, peu de scolarité, emplois temporaires à bas salaire ou perte d'emploi, de reconnaissance, de pouvoir, aucun support familial, famille éclatée, perte de logis, toxicomanie et alcoolisme, criminalité, détérioration de la santé physique et mentale, etc. C'est pourquoi RJSL offre un cadre de vie sécuritaire et rassurant pour briser l'isolement social, promouvoir l'autonomie indispensable à leur fonctionnement afin qu'ils puissent prendre leur place et contribuer positivement à la société.

La vie de la rue n'est pas facile : solitude, pauvreté, faim, criminalité, toxicomanie, etc.

Ces jeunes sont énergiques, pleins de compétences et de potentiel.

Ils ont besoin de notre solidarité.

RAPPORT STATISTIQUE 2021-2022

Ressources Jeunesse en chiffres, c'est :

89
Le nombre de résident.e.s hébergé.e.s…

80
Le nombre de jeunes soutenus au post-hébergement…

47 437,71$.
Valeur des denrées distribuées par Moisson Montréal pour nous soutenir dans notre mission…

290
Heures de bénévolat par des gens qui croient en la cause des jeunes…

1 120
Heures de présence par des étudiants dans le cadre du Programme Carrière-été…

308
Heures effectuées en travaux communautaires à RJSL qui nous donnent un précieux coup de main dans l'entretien et la maintenance de nos immeubles…

101
Nombre d'ateliers sur les **Outils pour l'autonomie** réalisés pour les résidents de RJSL…

366
Nombre de participations aux ateliers sur les **Outils pour l'autonomie**…

122 heures de supervision et **196 heures** de formation sur des thématiques d'actualités pour nos intervenant.e.s :

- Colloque sur les Troubles de la personnalité limite.
- Journée conférence sur les jeunes et la santé mentale.
- Formation RCR et Premiers soins.
- Webinaire : 18 mois de pandémie : l'évolution des enjeux pour les acteurs en itinérance.
- Formation sur les Troubles de la personnalité limite.
- Sensibilisation aux troubles alimentaires.
- Formation sur l'aide sociale.
- Invitation du CIUSSSNIM -- Journée des partenaires.
- Analyse différenciée selon les sexes.
- Intervention en milieu de vie.

Profil des jeunes à l'hébergement (1410 O'Brien)

Nous avons accueilli 47 jeunes en 2021-2022. La sélection est toujours difficile. Nous avons dû établir des priorités, comme l'urgence du besoin d'hébergement. La pandémie a été un obstacle de plus à cette sélection, mais nous avons maintenu les services de manière sécuritaire, autant pour les résidents que pour les employés.

Durée des séjours

Pour l'année 2021-2022, près de 75 % des séjours de six jours et plus s'étalent de 31 à plus de 180 jours, comparativement à 79% l'an dernier. Les séjours durent en moyenne plus de deux fois plus longtemps comparé à 2004-2005, année de l'ouverture de nos appartements supervisés. En effet, outre le besoin de permettre une préparation à l'intégration de nos appartements supervisés, les besoins des jeunes ont changé, nécessitant un support à plus long terme pour des problématiques spécifiques, comme en santé mentale. La pandémie fut également un facteur déterminant dans la durée des séjours : certains jeunes sont demeurés plus longtemps parmi nous, étant donné les nombreuses fermetures de services, ce qui a affecté, entre autres, leur stabilité financière et leur recherche d'un logement abordable.

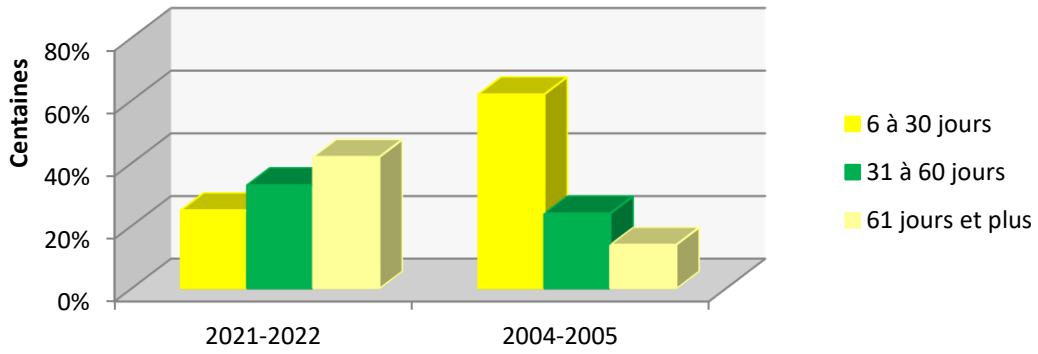

Genre des personnes hébergées

En 1991, première année de compilation des statistiques de l'hébergement, les jeunes filles représentaient 5,5% de notre clientèle. En 2021-2022, elles représentent maintenant près de 64 %, soit 26% de plus que l'an dernier. Il est possible que ce bond soit en lien avec la pandémie, car habituellement nous hébergeons plus de garçons que de filles.

Les filles sont de plus en plus confrontées à des problématiques comme la pauvreté, les conflits familiaux de nature culturels, ainsi que des problèmes en lien avec la santé mentale.

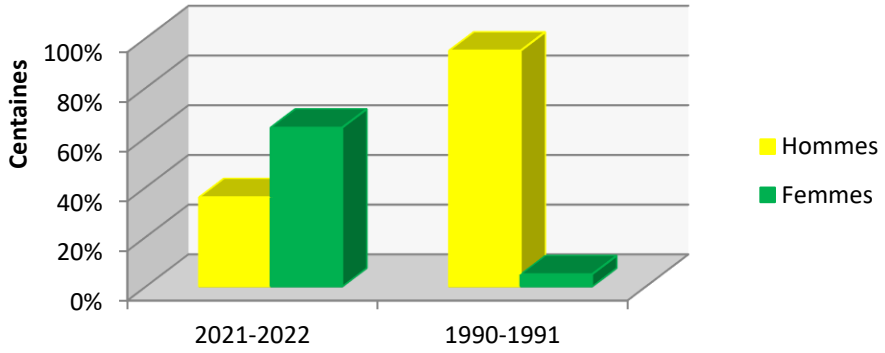

L'âge

En 2021-2022, les jeunes d'âge mineur représentent près de 19% de la clientèle desservie, comparativement à 20% l'an dernier et 15% de nos résidents sont âgés de 18 ans, semblable à l'an dernier.

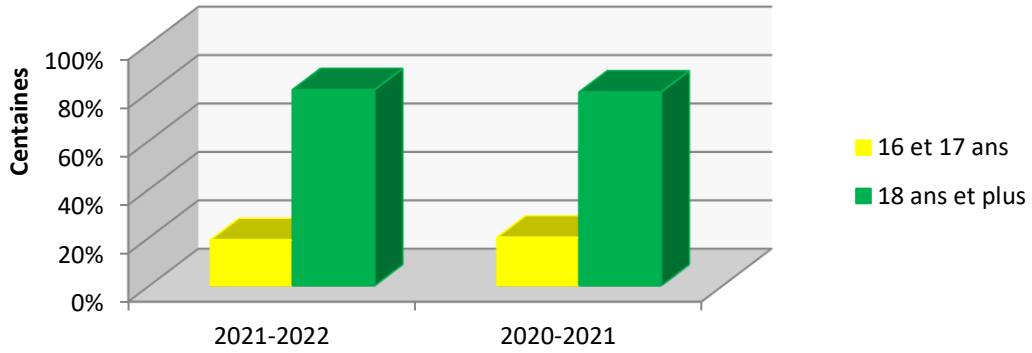

Origine ethnique

57% des résidents sont originaires de l'extérieur du Canada, une baisse de 6% comparativement à l'an dernier. Depuis les dernières années, les jeunes originaires de l'extérieur du Canada sont statistiquement majoritaires à la maison d'hébergement.

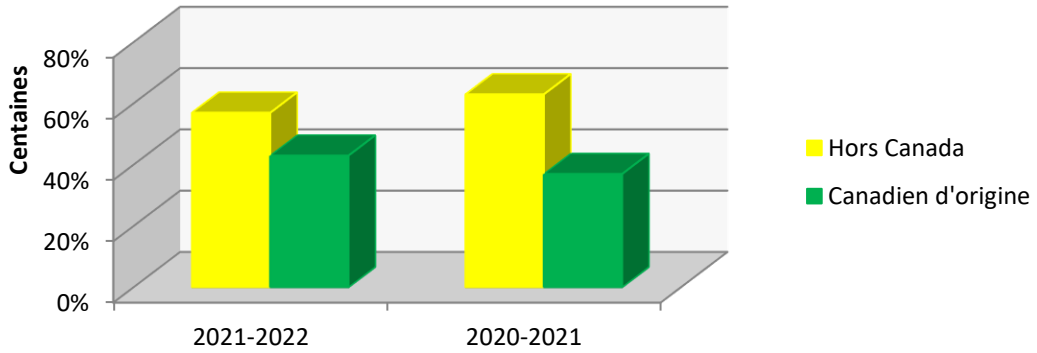

Niveau de scolarité complété

64% des jeunes hébergés n'ont pas complété leur secondaire 5, comparativement à 53% l'an dernier. Dans l'ensemble, ces jeunes n'ont pas accès à des conditions favorisant leur instruction, pour ainsi sortir de la pauvreté.

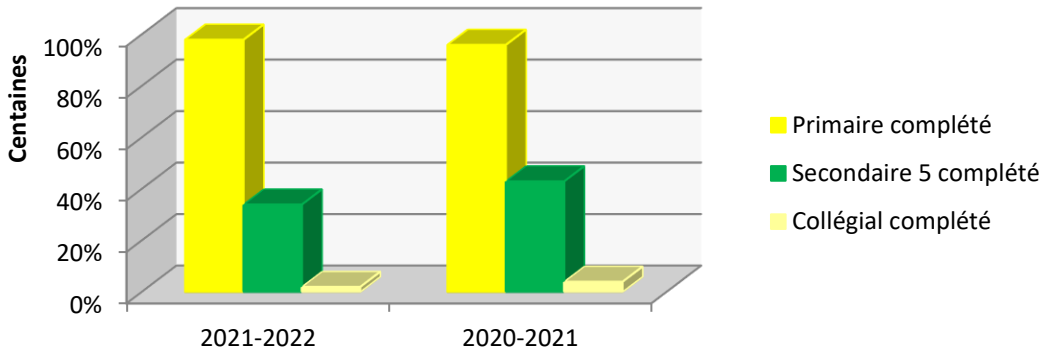

Problématiques vécues

En 2021-2022, les problématiques les plus marquantes vécues par les jeunes sont les conflits familiaux à 85% et les problèmes reliés à la santé mentale à 64%, un pourcentage à la baisse de 9% comparé à l'an dernier. Il est également important de souligner que 36% des jeunes, soit 4% de moins que l'an dernier, doivent prendre une médication pour traiter une problématique de santé mentale. Finalement, l'endettement et les difficultés à budgéter représentent près de 43 % des difficultés de notre clientèle.

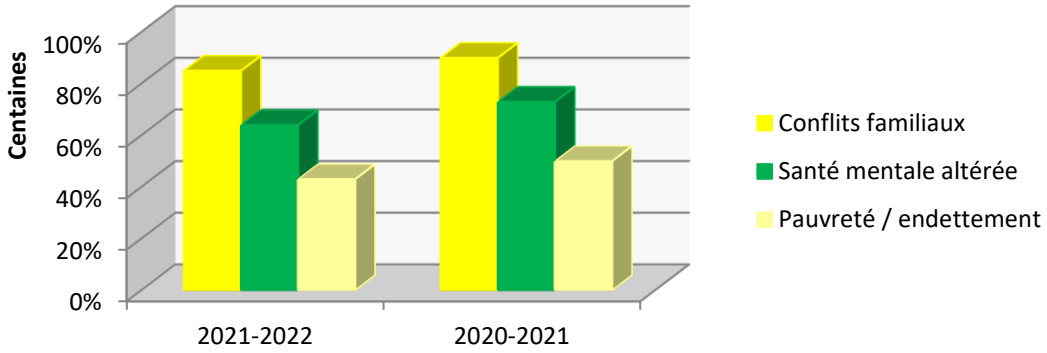

Destination au départ

18% des résidents se trouvent un appartement régulier ou supervisé à la suite de leur départ, en baisse de 3%. 42% choisissent de retourner vivre dans leur famille, soit le double de l'an dernier. Il est possible que la pandémie et la rareté des logements abordables soit un facteur dans cette augmentation. Enfin, 40% continuent leur cheminement dans un autre type d'hébergement.

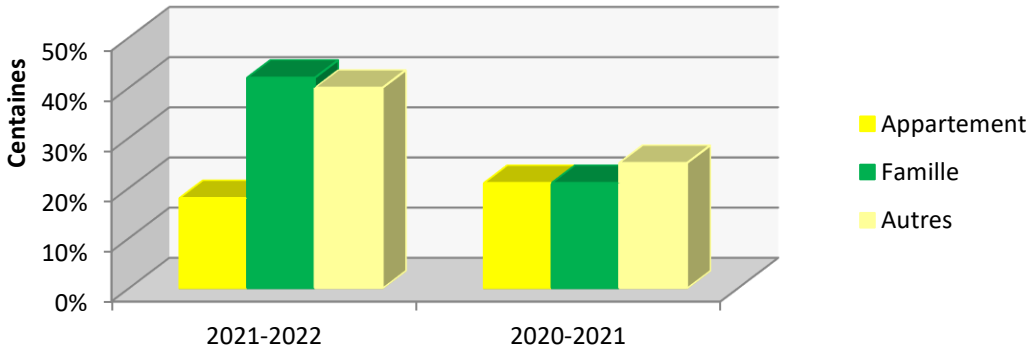

Profil des jeunes aux appartements supervisés (1550 Elizabeth)

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, les appartements supervisés de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent Inc. ont accueilli au total 42 résidents. Neuf nouveaux résidents sont arrivés et neuf nous ont quittés l'an dernier. Malgré la pandémie, nous avons maintenu les services pour faciliter le plus possible l'arrivée et le départ des résidents pendant l'année.

L'âge

La moyenne d'âge des résidents est un peu plus de 23 ans, sensiblement le même âge que l'an dernier. Le groupe des 22 à 25 ans représentent à lui seul 62% du nombre d'hébergés, soit 12 % de plus que l'an dernier. Le groupe des 26 ans plus est à 9%, comparativement à 20% l'an dernier.

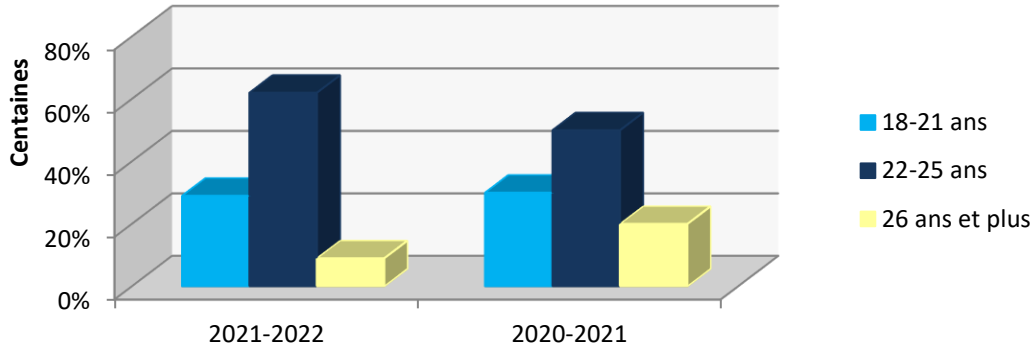

Genre des personnes hébergées

Lors de l'année 2021-2022, sur un total de 42 résidents, 19 (45%) étaient des jeunes hommes, soit une augmentation de 6% comparativement à l'an dernier, tandis que 23 (55%) étaient des jeunes femmes.

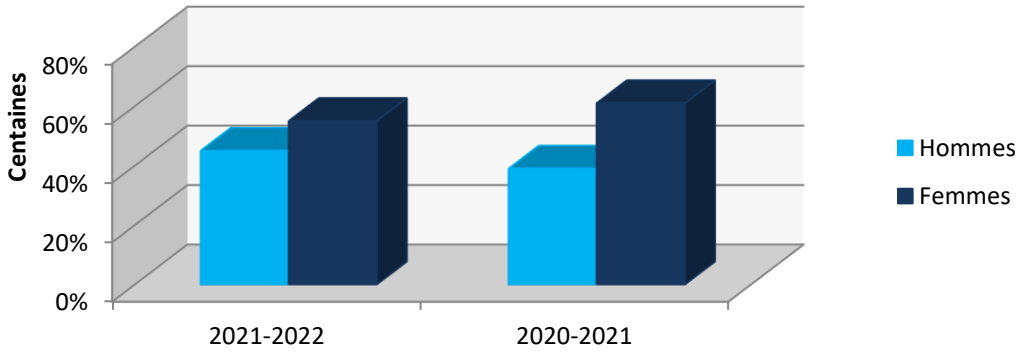

Origine ethnique

74% des résidents sont originaire de l'extérieur du Canada, une diminution de 6% comparativement à l'an dernier. Nous observons que ces jeunes sont davantage confrontés à la pauvreté et à la difficulté quant à l'obtention et au maintien d'un logement.

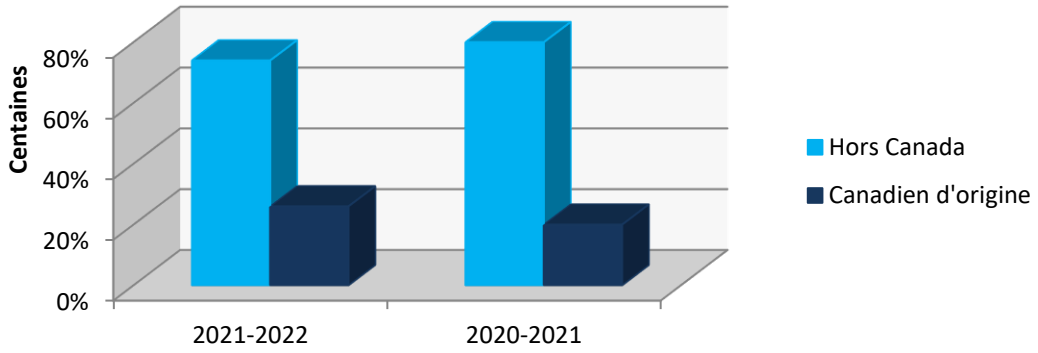

Scolarité

64% des résidents actuels ont complété leur secondaire 5, en hausse de 5% comparée à l'an dernier. Un des objectifs du projet est de permettre aux jeunes d'obtenir leur diplôme, pour ainsi améliorer leurs moyens de subsistance. Plus de 69% de nos résidents sont dans une démarche active de retour ou de maintien à l'école.

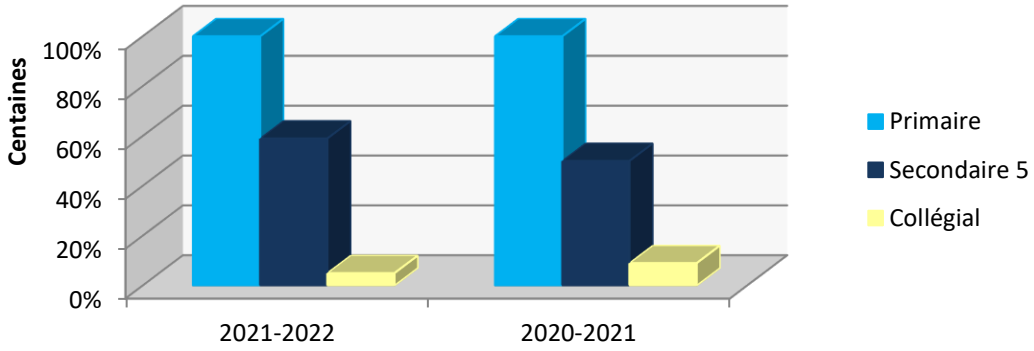

Problématiques vécues

En 2021-2022, les problématiques les plus présentes vécues par les jeunes à leur arrivée aux appartements sont les conflits familiaux à 95%, les problèmes reliés à la santé mentale à 50%, en hausse de 11% comparé à l'an dernier et la pauvreté et l'endettement à 31%.

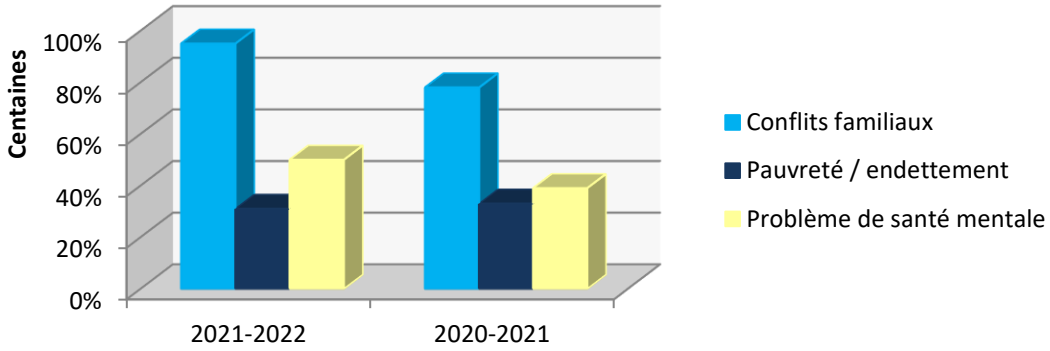

Principale occupation durant le séjour

La majorité des résidents ont un revenu provenant d'un salaire ou d'une allocation venant d'un programme soit à l'emploi ou pour les études. 55% ont un travail et vont à l'école en même temps, 26% ont un travail ou participe à un programme à l'emploi et 14% sont dans un programme aux études.

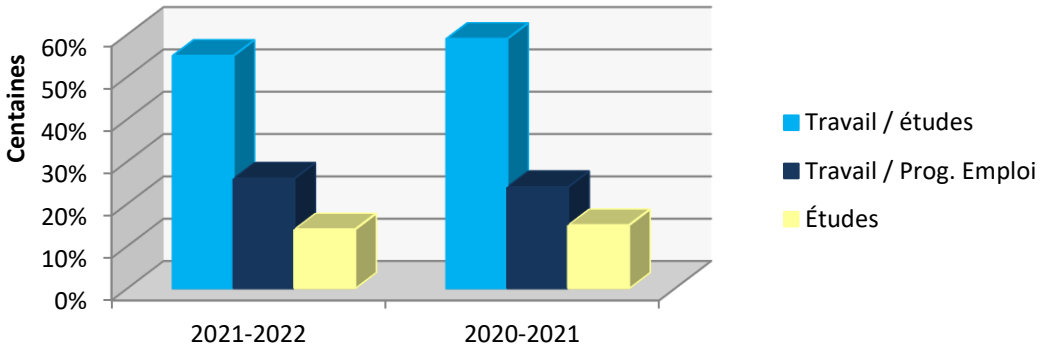

Situation au départ

Sur les 9 résidents qui ont terminé leur séjour en 2021-2022, 78% d'entre eux ont continué leur cheminement en appartement, 11% ont quitté pour d'autres appartements de type supervisé ou coopérative d'habitation. La pandémie et la pénurie du logement nous a amené à prolonger certains séjours pour permettre une transition en sécurité vers un autre milieu.

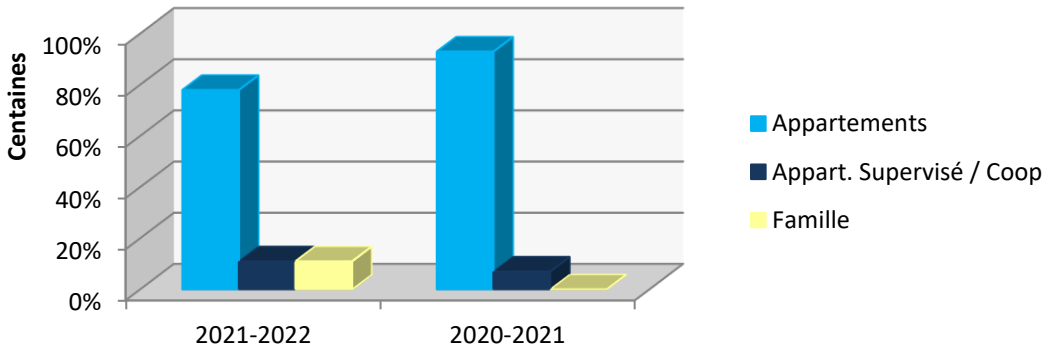

Statistiques Post-Hébergement

Comparaison du (1er avril 2020 au 31 mars 2021) et (1er avril 2021 au 31 mars 2022)

Nombre total de rencontre en 2020-2021 : 393
Nombre total de rencontre en 2021-2022 : 561

Type de contact

2020-2021

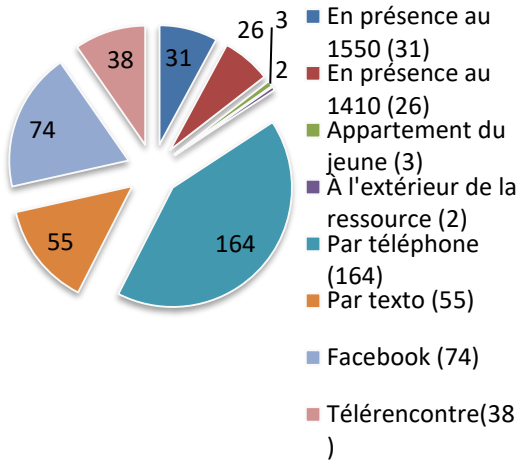

2021-2022

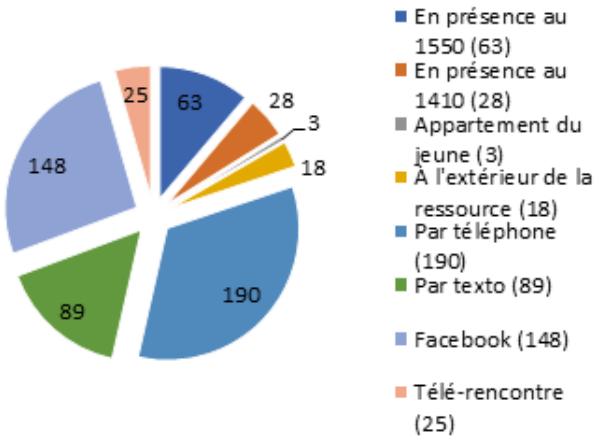

Motif de rencontre

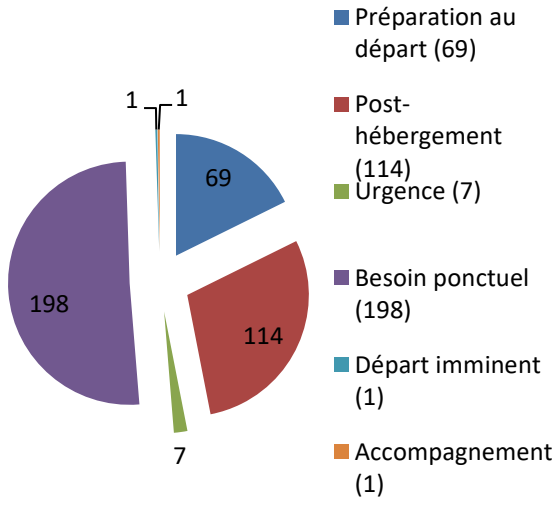

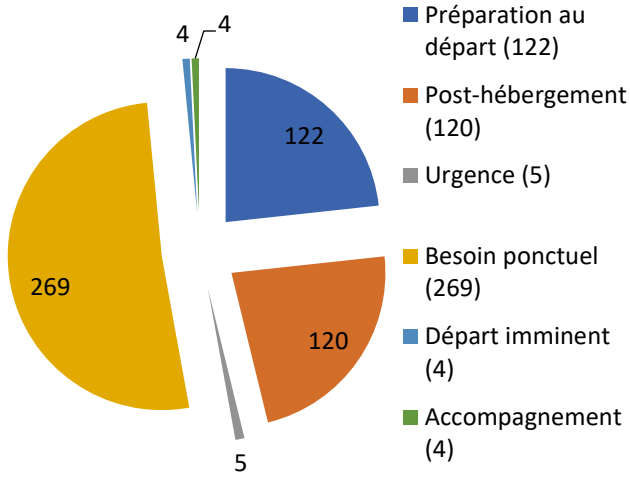

Personne initiant le contact :

Du 1er avril 2021 au 31 Mars 2022, 359 contacts ont été initiés par les jeunes, tandis que 202 ont été initiés par l'intervenant. Il y a donc eu 64% des contacts initiés par les jeunes.

Besoins adressés :

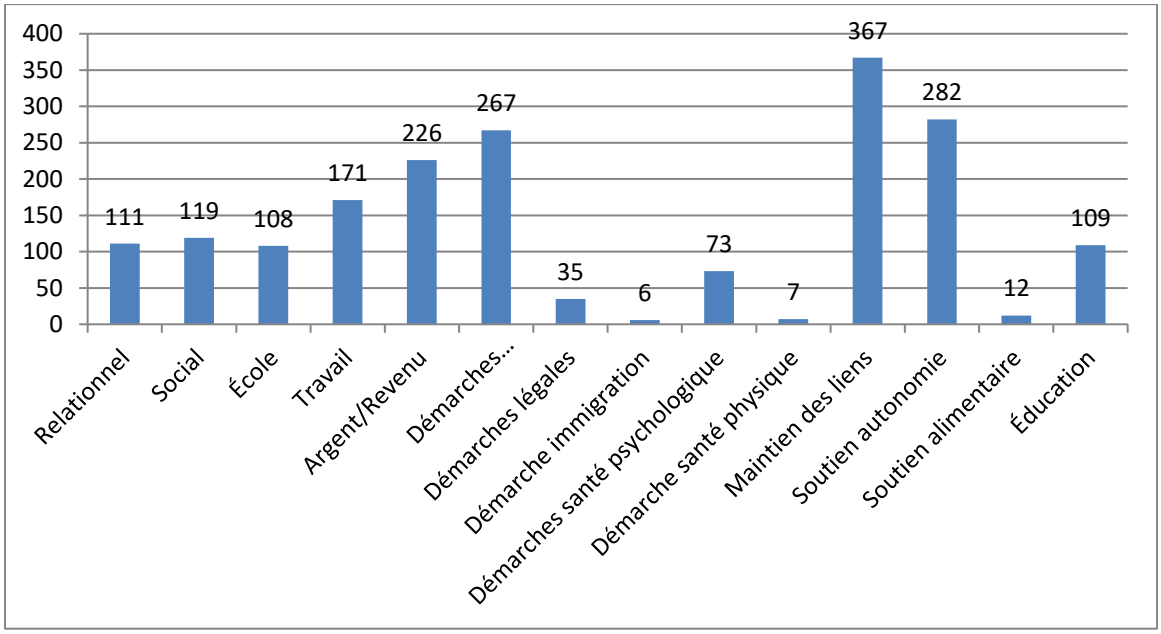

Portrait de nos jeunes :

80 jeunes ont profité d'un suivi Post-Hébergement depuis avril dernier.

- 38 hommes, 39 femmes et 3 personnes non-genrées
- 42 provenant des appartements supervisés (résidents ou anciens) et 38 jeunes provenant de l'hébergement (résidents ou anciens)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023

REVENUS	Réel 2021-2022	Prévisions 2022-2023
Revenus de subvention		
Subvention SHQ-Élizabeth	35 106 $	35 000 $
Agence Santé et Services Santé	533 964 $	459 777 $
Subvention OMH-Supplément au loyer	153 876 $	179 384 $
Subventions Salariales (EEC, SSUC & PRTA)	207 048 $	18 391 $
OPA-RACQ	14 243 $	7 400 $
Vers un Chez-Soi	28 824 $	82 428 $
Subvention Ville de Montréal	12 000 $	12 586 $
Total	**985 061 $**	**794 966 $**
Revenus d'opération		
Loyers	103 944 $	85 000 $
Quote-Part des jeunes	9 560 $	14 000 $
Jetons de lavage		750 $
Fonds Développement/Consolidation		145 000 $
PAMH/SCHL Réno	37 000 $	
Autres revenus	5 838 $	3 000 $
Total	**156 342 $**	**247 750 $**
Recherche de financement		
Dons	28 473 $	30 318 $
Total	**28 473 $**	**30 318 $**
TOTAL REVENUS	**1 169 876 $**	**1 073 034 $**

DÉPENSES	Réel 2021-2022	Prévisions 2022-2023
Dépenses Salariales		
Salaires et charges	647 149 $	720 210 $
Assurance collective part employeur		24 902 $
Fonds de pension part employeur		5 817 $
Total	**647 149 $**	**750 929 $**
Frais d'opération		
Entretien et réparation immeubles/équipement	43 517 $	40 000 $
Service à la clientèle et autres	43 663 $	5 600 $
Électricité et chauffage	19 402 $	24 000 $
Nourriture et médicaments résidents	15 454 $	20 000 $
Remboursement dépôt initial(loyer)	600 $	600 $
Activités et sorties résidents	7 195 $	7 000 $
Total	**129 831 $**	**97 200 $**
Frais administratif		
Honoraires professionnels	51 975 $	40 000 $
Formation	936 $	1 500 $
Frais de bureau	5 293 $	6 500 $
Télécommunication	8 601 $	11 000 $
Publicité, cotisations, abonnements	9 931 $	11 000 $
Frais de déplacement et représentation	2 629 $	8 000 $
Assurance	16 851 $	23 000 $
Taxes et permis	38 495 $	34 000 $
Frais pour service de paie	1 982 $	1 800 $
Total	**136 693 $**	**136 800 $**
Frais financiers		
Intérêts et frais bancaires	1 754 $	2 000 $
Frais hypothécaire travaux		6 500 $
Intérêt sur la dette à long terme	26 209 $	42 185 $
Total	**27 963 $**	**50 685 $**
TOTAL DEPENSE	**941 636 $**	**1 035 614 $**
Excédent / Déficit	228 240 $	37 420 $
Amortissement des immobilisations corporelle	77 760 $	75 969 $
Transfert affectation interne "Développement/Consolidation"	145 000 $	
Excédent des produits sur les charges	**5 480 $**	**(38 548) $**

PERSPECTIVES

Les actions prioritaires établies pour 2022-2023 :

Les grands axes d'action prioritaire pour la prochaine année sont :

- Planification Stratégique quinquennal : alors que la pandémie semble ralentir ses effets et que nous espérons de plus en plus un retour à une vie normale, nous reprenons le processus de planification stratégique. ;
- Projet de rénovation de l'hébergement : avec le PAMH (Programme d'amélioration des maisons d'hébergement) de la SHQ, et avec le support du Groupe de Ressources Techniques Atelier Habitation Montréal, nous mettrons en place un grand chantier de rénovations afin des mettre à niveau le bâtiment
- Améliorer le service aux jeunes : développer le post-hébergement par l'ajout d'un.e second.e intervenant.e et ajustement des pratiques en conséquence ;
- La rétention et la mobilisation de ressources humaines dévouées et compétentes demeurent une priorité :
    - Développement et consolidation de saines pratiques RH,
    - Mise en place d'un régime de retraite,
    - Développement des compétences

IMPLICATION DE RJSL

RJSL va maintenir son implication dans les activités :

- D'intervention psychosociale, autant à la maison d'hébergement pour les jeunes de 16 à 22 ans que dans ses 34 appartements supervisés pour jeunes de 18 à 25 ans ;
- Offrir des services de qualité en maximisant le potentiel de ses ressources humaines.
- Maintenir une pratique de suivi post-hébergement

Ressources Jeunesse de St-Laurent tient à être un acteur positif et un leader dans son quartier, l'arrondissement de St-Laurent. Nous avons siégé sur le CAP Financement (comité d'action prioritaire) du COSSL (Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent) qui a pour but de développer des stratégies de financement pour le milieu communautaire laurentien. Nous avons repris aussi une participation active au Comité Jeunesse du territoire. Nous participons aussi aux tables centrales de cet organisme.

Nous avons maintenu d'ailleurs une participation active dans le nouveau comité Itinérance de Saint-Laurent. Le Directeur Général (DG) y participe ainsi que la coordonnatrice qui aidera au fonctionnement terrain du comité.

RJSL a un lien très fort avec le Regroupement des Auberges du Cœur et sa Fondation. En ce sens, des intervenants participent au comité des inters, au comité « les auberges Bougent » et au comité ad hoc Statistique du Regroupement. La direction générale, de son côté :

- A siégé comme membre du Conseil d'Administration du Regroupement,
- Siège sur le comité Stratégique, chargé de conseiller la direction du regroupement dans la planification des actions politiques et médiatiques,
- Siège sur le comité Appartements Supervisés, devant établir des normes propres au regroupement concernant les différentes initiatives d'appartement supervisé,
- Siège sur le comité Défenses Des Droits des Jeunes, qui se penchent sur divers enjeux touchant la réalité des jeunes des Auberges, allant de la DPJ à l'assistance sociale. À ce titre, nous avons participé à la rédaction d'un mémoire dans le cadre de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse et avons été recruté pour participer à une procédure de révision des normes de la DPJ.

Nous participons aussi au RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal). Le DG a siégé sur le Conseil d'Administration du réseau. Il fait aussi partie du comité des partenaires communautaires chargé de conseiller le service régional en itinérance concernant le programme fédéral-provincial « Vers un Chez Soi ». La coordonnatrice participe aux activités du comité ODD sur la surjudiciarisation des personnes en situation d'itinérance et l'intervenante au post-hébergement est membre du comité Logement.

De plus, le Directeur des Services d'Hébergement (DSH) participe régulièrement aux activités du ROCAJQ (Regroupement des Organismes Communautaires Autonomes Jeunesse du Québec) ainsi qu'au RIPAJ-Montréal (Réseau d'Intervention de Proximité Auprès des Jeunes de la rue).

Nommons enfin la participation régulière de l'intervenante au post-hébergement au comité clinique du CIUSSS du Nord-de-l 'Ile, comité sur lequel elle siège à la fois comme experte du milieu et pour y soumettre certains cas.

CONCERTATION ET REPRÉSENTATION

La consolidation de nos participations à divers regroupements régionaux, provinciaux et locaux sera poursuivie afin de faire face de manière proactive aux mouvances des changements sociétaux. Ce pont entre les structures de soutien de nos deux alternatives d'hébergement et celles de la communauté est essentiel afin d'harmoniser les différents types de support apportés aux jeunes.

De fait, le **Regroupement des Auberges du Cœur du Québec** s'efforce de sensibiliser la population à la réalité des jeunes; de favoriser la visibilité des Auberges comme RJSL, en plus d'exercer des pressions politiques relativement à la question du financement des organismes communautaires et la défense des droits des jeunes.

Le Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL), la Fédération des OBSL d'habitation de Montréal (FOMH), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), et Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Mtl (RIOCM) sont également au nombre des regroupements auxquels RJSL s'associe afin de venir en aide aux jeunes de la rue.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

DONATEURS ET BAILLEURS DE FONDS

Ressources Jeunesse de St-Laurent remercie vivement les donateurs, donatrices et bailleurs de fonds de 2021-2022

Donateurs et donatrices

La Fondation Dufresne et Gauthier
La Fondation des Auberges du Cœur
Madame Marwha Rizqy, Députée de Saint-Laurent

Dons en biens et services

Moisson Montréal
Association des chirurgiens-dentistes

Bailleurs de fonds

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (programme PSOC et VCS)
Plan d'Action Interministérielle en Itinérance
La Société d'Habitation du Québec
L'Office Municipal d'Habitation de Montréal
Développement Ressources Humaines Canada
Ville de Montréal – Arrondissement Saint-Laurent
Le Regroupement des Auberges du Cœur

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires :